



VUE DE CHATEAU-THIERRY

Tableau de CONOT (reproduit par Fréd. HESSELET d'après un dessin de A. BONAUT)
Ce tableau a été vendu en 1900 à M. H. S. Henry de Philadelphie pour la somme de 50,000 fr.

NOS VIEUX MURS

LA VILLE DE CHATEAU-THIERRY

(*Ses transformations à travers les âges*)

CHAPITRE PREMIER

LES ORIGINES PRÉSUMÉES

Otmus. — Tideriacum

La Société Historique et Archéologique de Château-Thierry publia, dans ses Annales, en 1890, un rapport de l'un de ses membres, M. Harant, ancien agent-voyer d'arrondissement, sur des fouilles qui venaient d'être faites au lieudit : *Les Hérissons*, petite colline située entre Château-Thierry et le village Saint-Martin.

Ces fouilles, disait le rapporteur, ont donné, partout, des fondations de murailles, des traces de chaussées et de rues, et aussi *des traces d'incendie* (cendres et charbons), des débris de toutes sortes d'objets, des éclats de grandes poteries et de vases brisés que l'on a pu restituer, des puits en pierres sèches, des ossements, des ferrailles, dont une lance ayant la forme d'un couteau de boucher, etc., etc., enfin des médailles diverses, gauloises et romaines, dont une de Marc-Aurèle, très bien conservée.

Au sud du mamelon exploré et dans son versant méridional, le long du village Saint-Martin, se trouve une dépression de terrain affectant la forme d'une courbure et pouvant faire croire à l'emplacement d'un amphithéâtre. Une fouille y a été faite, à peu près normalement à la courbure et elle a donné la trace de deux murs parallèles espacés de 12^m 70 et placés à 2^m 50 de différence d'altitude. Ces murs permettent de supposer qu'ils devaient limiter, en haut et en bas, des gradins en pierre ou gazon destinés à des spectateurs... (Voir plan n° 1.)

L'idée d'entreprendre des fouilles en cet endroit avait été suggérée à la Société Archéologique de Château-Thierry par les travaux d'un membre de l'Institut, M. Longnon, travaux relatifs à une circonscription gallo-romaine dépendant de la cité des Suessions, laquelle faisait partie de la province de la Gaule-Belgique et de la subdivision de la 2^e Belgique. (La Marne séparait la Gaule-Belgique de la Gaule-Celtique.)

Cette circonscription dénommée *Pagus Otmensis* (pays d'Otmois) devait avoir un chef-lieu. Certains indices recueillis avec soin facilitèrent les recherches et la colline des Hérissons livra son secret. Il restait à trouver le nom de l'antique cité dont ses flancs recélaient les intéressants vestiges.

S'il est vrai que la circonscription romaine, tout comme un simple arrondissement de nos jours, empruntât son nom à la ville qu'elle avait choisie comme capitale, celle qui nous occupe s'appelant : *Pagus Otmensis*, son chef-lieu ne pouvait que s'appeler Otmus.

Plusieurs vieilles médailles, trouvées par les vigneron de Saint-Martin, portaient la légende : *Odomo fit*. Otmus pouvait être une contraction ou une modification du mot Odomus et même Odomagus.

Telle est l'opinion de M. Harant. En voici une autre :

Un auteur anonyme qui rechercha, dans la nuit des temps, les origines de la Gaule, rapporte que le nord de cette contrée, habitée par des peuples braves et industrieux tels que les Belges, les Bellovaques et les Suessions, avaient atteint un haut degré de prospérité. Des échanges s'y effectuaient : la

Marne, couverte de bateaux, établissait des rapports fréquents entre Châlons, Château-Thierry et Paris qui étaient déjà *des villes importantes*. Située sur un point intermédiaire, aux confins de la Gaule-Belgique, Château-Thierry devait être l'oppidum du *Pagus Vasinus*. Il était connu sous le nom de TIDERRIACUM.

Otmus?... Tideriacum?... Lequel de ces deux noms est le véritable? Si Château-Thierry les a portés successivement, lequel est le plus ancien? Jusqu'à ce jour, il n'a pas été possible de répondre à ces questions. Mais le fait certain, indéniable et... essentiel, en somme, c'est l'existence sur la colline des Hérissons et presque en bordure de la voie romaine qui allait de Troyes à Saint-Quentin, d'une très ancienne bourgade qui déjà était disparue toute entière à l'époque de la conquête de la Gaule par les Francs-Mérovingiens.

Quelle fut la cause de son brusque anéantissement?

Dans une étude très documentée faite par M. l'abbé Pécheur, secrétaire de la Société Historique de Soissons, sur l'occupation de notre contrée par les Huns, au v^e siècle de l'ère chrétienne, on apprend que l'armée d'Attila vint, en partie, s'établir à Oulchy-la-Ville, Oulchy-le-Château, Cugny-les-Crouettes; des détachements furent envoyés sur Soissons et Château-Thierry. Pour plus de clarté, donnons à Château-Thierry le nom d'Otmus.

Otmus aurait donc subi le sort de toutes les villes qui se trouvaient sur le passage des barbares. Terrorisés par les récits de ceux de leurs compatriotes du Nord et de l'Est qui fuyaient devant l'avalanche, et, ne se sentant pas plus qu'eux capables de lui opposer une digue suffisamment résistante, nos ancêtres abandonnèrent leurs foyers et coururent se réfugier dans les forêts voisines dont, à cette époque, on n'avait guère que l'embarras du choix. Le « Fléau de Dieu » ne laissa pas pierre sur pierre de la petite cité gallo-romaine.

Evidemment, ce n'est là qu'une hypothèse; rien ne prouve, en effet, que les Huns aient détruit Otmus. Mais de ce qu'on a pu établir, d'une façon à peu près certaine qu'ils vinrent dans

cette ville, il est permis de croire qu'ils s'y comportèrent comme ils avaient l'habitude de le faire partout ailleurs, c'est-à-dire en véritables sauvages.

Cette invasion dont on peut comparer les effets à ceux du plus terrible des cyclones...

Le plus terrible des enfants
Que le Nord eût portés jusque-là dans ses flancs,

comme dit La Fontaine, se brisa un jour, dans les plaines de Châlons-sur-Marne contre les forces réunies des peuples qui se partageaient la Gaule : Celtes, Armoricains, Germains, Burgondes, Goths, etc., et qui, ayant enfin compris la nécessité d'un commandement unique, confièrent la direction des opérations militaires à un chef habile, le général romain Ætius.

Attila, vaincu, fit tant bien que mal, à la hâte, un paquet de ce qui lui restait de soldats et repassa le Rhin.

* * *

Quand le calme fut revenu, les habitants d'Otmus ne trouvant plus que des ruines là où ils avaient laissé une cité florissante, se mirent en devoir de bâtir une ville nouvelle près de l'ancienne, utilisant, à cet effet, les matériaux épars sur le sol et se servant des empierrements de la voie romaine qu'ils n'hésitèrent pas à défoncer. Cette ville que nous pouvons considérer comme le véritable berceau de Château-Thierry comprenait les Chesneaux (Querculi) les Vaux-Crises (on disait aussi Vaux-Croises, Vaux-Cruises), la Madeleine, Saint-Crépin et Saint-Martin ; elle s'arrêtait à l'endroit où passe, aujourd'hui, l'avenue de Soissons. Au delà, c'était la plaine d'où émergeait à une petite distance du nouvel Otmus, et à son orient, un îlot rocheux sur lequel Charles-Martel allait bientôt construire un palais fortifié pour le roi Thierry IV.

Franchissons rapidement quelques étapes.

Ce palais, nous l'avons dit dans un précédent ouvrage (1), ne résista pas à deux sièges successifs qu'il eût à soutenir au x^e siècle. On en répara sommairement les parties qui avaient le plus souffert et il subsista tel quel jusqu'au jour où le comte Hugues Thierry conçut le projet d'un édifice militaire de premier ordre. Commencé en 1060, ce château-fort aurait été achevé quelque quatre-vingts ans plus tard par Thibaud-le-Grand. (2)

Nous ne saurions préciser l'époque à laquelle les populations des campagnes voisines vinrent, avec l'autorisation du seigneur, chercher sous ses murs un abri contre les bandes pillardes et y amorcer une nouvelle agglomération urbaine, mais il est probable que, déjà, au temps de Charles Martel, plusieurs maisons furent bâties proche les remparts de la demeure royale. Leur nombre augmenta sensiblement sous la domination des Thierry et plus encore sous celle des Thibaud (3), lorsqu'on vit une forteresse féodale se dresser, menaçante et protectrice à la fois, au-dessus de la vallée ; puis l'espace compris entre la citadelle et la rivière devint un vaste chantier de constructions d'où sortit enfin, avec ses rues, ses places et ses édifices un bourg normalement constitué. Et, jusqu'aux temps modernes, ce bourg que Thibaud-

(1) *Nos Vieux Murs. Le Château de Thierry.*

(2) Telle est la légende ; mais nous devons, ici, tenir compte de l'opinion d'un archéologue distingué, M. Broche, actuellement archiviste du département de l'Aisne. M. Broche se refuse à voir plusieurs campagnes dans la construction de notre vieille forteresse qui, toute entière, selon lui, serait l'œuvre des architectes militaires de la fin du xii^e et du commencement du xiii^e siècle.

(3) La nécessité de loger les officiers du prince donna lieu à quelques augmentations au château ; le même motif engagea d'élever, près de celui-ci, quelques maisons : le nombre s'en accrut ensuite, soit à cause de l'heureuse position où se trouve la ville, soit parce que Château-Thierry devint le séjour habituel des comtes de Champagne (Brayer : Statistique du département de l'Aisne, page 153).

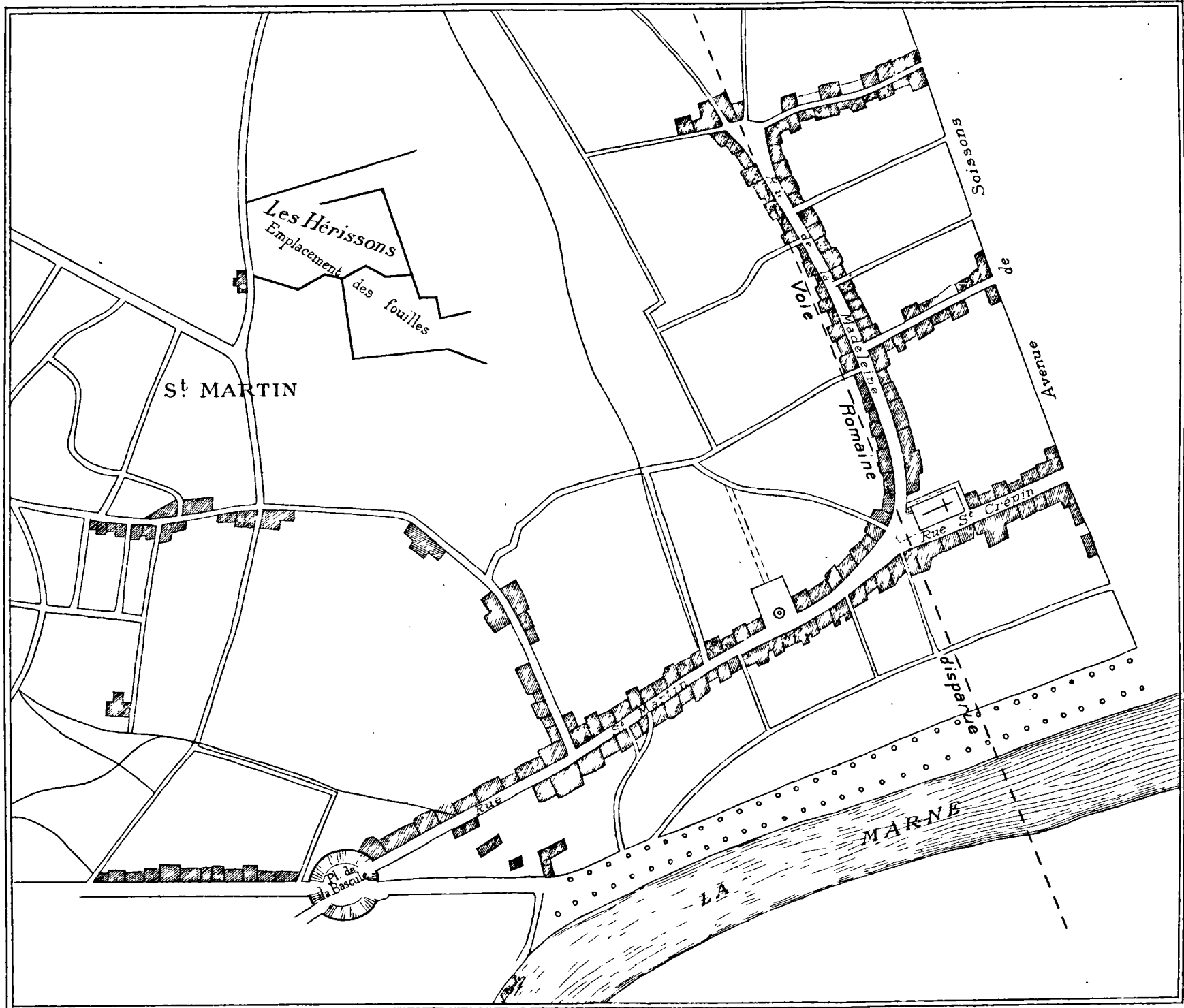
Brayer se trompe : ce n'est pas Château-Thierry, mais Provins qui fut le séjour *habituel* des comtes de Champagne.

le-Grand fit encercler de murs et de tours demeurera distinct de la ville qui avait remplacé Otmus. Son voisinage lui fera même courir grand péril. Placés entre l'attaque et la défense, entre le marteau et l'enclume, les quartiers de Saint-Crépin, de Saint-Martin et de la Madeleine vont se trouver, au cours des luttes prochaines, dans une situation des plus critiques. Si, au midi, la Marne creuse, pour leur sûreté, un fossé naturel, au nord et à l'ouest, ils restent largement ouverts, involontairement hospitaliers à l'ennemi qui, arrivant à l'improviste, y trouvera toujours des vivres en assez grande abondance et des logements confortables.

Après un certain nombre d'épreuves, nos seigneurs et gouverneurs se décidèrent à faire quelque chose. « Lorsque les Anglais eurent été chassés de ce pays, dit l'abbé Hébert, on voulut que le quartier Saint-Crépin pût aussi opposer quelque résistance et quelque obstacle aux ennemis qui tenteraient de s'en emparer. On ferma donc d'une porte de ville l'entrée du faubourg Saint-Martin. Cette porte fut nommée porte d'Essômes. Elle était resserrée entre les maisons formant le coin de la rue qui monte au village Saint-Martin et la grande maison sise au-dessus du réservoir du Moulin du Roy. On construisit une autre porte de ville dans le faubourg de la Madeleine, un peu au delà de l'entrée du cimetière. Comme la précédente, elle avait une poterne à l'usage des piétons. »

Ces tardives mesures de protection étaient encore très insuffisantes. On se rend compte que l'ennemi n'éprouva jamais beaucoup de peine à forcer les portes de la Madeleine et de Saint-Martin. Elles l'arrêtaient cependant, et si court qu'il fût, cet arrêt permettait aux habitants de se réfugier dans le bourg avec armes et léger bagage. Ils en renforçaient la garnison.

Leurs maisons abandonnées tombaient au pouvoir de l'envahisseur qui, lorsqu'il se voyait dans l'obligation de lever le siège, après d'inutiles efforts pour se rendre maître de la place, ne s'éloignait jamais sans en avoir incendié ou démoli quelques unes. Il avait à cœur de laisser d'inoubliables mar-



ques de son passage. En outre, à partir d'une certaine époque, elles étaient exposées au double feu des remparts de la ville et du château qui les mit souvent mal en point. Dans ces circonstances, amis et ennemis étaient également à redouter. Les guerres furent particulièrement désastreuses pour les quartiers excentriques de Château-Thierry. Aussi, est-ce en vain que nous y chercherions, aujourd'hui — l'église Saint-Crépin mise à part — quelque trace d'une architecture gothique ou renaissance. Les seuls vestiges — encore sont-ils très rares — d'édifices rappelant les styles de ces temps lointains, nous les trouvons à l'intérieur de l'ancienne enceinte des Comtes de Champagne.

Voilà donc le Château-Thierry primitif déchu de son rang de ville et tombé à la condition d'annexe ou de faubourg. Pas tout à fait cependant, car il concentrera longtemps encore toute l'activité commerciale du pays.

Le carrefour auquel aboutissent les rues de la Madeine, des Petits-Champs et le chemin du Buisson répondait au nom pittoresque de place *Vuide-Bourse*. N'allez pas croire qu'il s'agissait là de quelque endroit fréquenté par les malandrins où, passé l'heure du couvre-feu, il était dangereux de s'aventurer. Le carrefour *Vuide-Bourse* était un honnête et inoffensif carrefour. C'est là que se tenait le pré-marché et le marché aux bêtes.

La halle au *bled* était contigüe à un petit cimetière qui se trouvait devant l'église Saint-Crépin. Dans la rue du même nom, plusieurs grandes halles offraient — moyennant redevance — leurs abris momentanés aux cultivateurs, éleveurs et industriels de la ville et de la région pour l'exposition et la vente de leurs produits. Enfin, et nous touchons ici à l'administration de la cité, c'est, comme l'avait ordonné une charte de Philippe-le-Bel, dans l'église de la *Benoite Magdeleine* que devait s'assembler, tous les ans, le jour des brandons, les manants et habitants de Chaûry afin d'y donner à douze électeurs de leur choix la mission délicate de désigner les quatre échevins de la ville. Ceux-ci étaient revêtus de l'auto-

rité nécessaire pour défendre les droits, franchises et autres libertés de la communauté et établir la répartition de l'impôt seigneurial. Nul élu ne pouvait se dérober à ces fonctions.

C'était là, il faut en convenir, de sérieux avantages auxquels on ne renonce pas volontiers. Il fallut les circonstances exceptionnelles suivantes pour que les vieux quartiers s'en laissassent, sans trop de murmures, dépouiller au profit des quartiers neufs bâtis au pied du château.

Au cours de la guerre de cent ans, Château-Thierry fut assiégé et pris par les Anglais en dépit de l'héroïque résistance du commandant de la garnison, le brave La Hire. L'ennemi trouvant la ville et ses environs à sa convenance, y séjourna pendant huit ans. Ce fut Jeanne d'Arc qui nous débarrassa de sa présence.

« La domination anglaise, dit l'abbé Poquet, amena de notables changements dans les habitudes de la ville. On cessa de fréquenter le marché *Vuide-Bourse* qu'on avait dû quitter pendant le siège; on choisit la place de l'Hôtel-de-Ville comme plus au centre (1). L'église de la Madeleine qui servait encore aux assemblées des marguilliers et à l'élection des échevins perdit cet unique privilège. On abandonna la halle au blé devant le petit cimetière Saint-Crépin, les halles aux veaux, aux cuirs, etc., furent successivement délaissées. Sans l'église paroissiale, on eût presque oublié l'ancienne ville... »

* * *

Ce court préambule était indispensable pour faire connaître les origines de Château-Thierry et marquer la tendance qu'il eût toujours à s'étendre vers l'est, contrairement à la règle qui préside au développement des villes. On a remarqué, en effet, que d'une façon générale, leurs accroissements se font du côté de l'occident. La cause de cette anomalie, nous la

(1) Nous verrons plus loin que cette version de l'abbé Poquet n'est pas tout à fait exacte.

trouvons dans la position de son château par rapport à l'ancienne cité, et dans ce fait que les endroits fortifiés attiraient dans leur voisinage les populations en quête d'une protection efficace contre les bandes de rapine et de meurtre.

Comme dans les genèses de cette sorte, la fable se mêle à la vérité dans des proportions qu'il n'est pas facile de déterminer, nous n'insisterons pas davantage sur les commencements de notre histoire. Jusqu'au ^{xii}^e siècle l'historien et l'archéologue surtout ne peuvent opérer que sur des données très vagues. En ce qui nous concerne et pour les diverses questions que nous nous proposons de traiter, nous nous contenterons de prendre Château-Thierry vers le temps où il constituait une véritable petite place de guerre, à laquelle l'ennemi eût hésité bien des fois à se frotter, s'il n'avait pas cru devoir compter sur la trahison pour s'en faire ouvrir les portes.

Donc, vers l'an 1400, la ville proprement dite qu'on appela longtemps le *Bourg* avait pour limites : au midi, la rivière de Marne, au nord, la forteresse, à l'ouest et à l'est, des terrains vagues qui la séparaient des faubourgs Saint-Crépin, Saint-Martin, de la Poterne et de la Barre. On tracera plus tard, dans ces terrains, de belles routes spacieuses qui deviendront en dernier lieu les avenues de Soissons, Joussaume-Latour et de la Barre.

Au delà de la rivière, que l'on passait sur un pont de neuf arches, un troisième faubourg s'était formé qui reçut le nom de *faubourg d'Oultre-Marne*. Il aboutissait à la place de *la Belle-Croix* au delà de laquelle s'étendait, sur un vaste espace, à gauche et à droite de l'ancienne chaussée Brunehaut (1), une épaisse forêt de châtaigniers, connue sous le nom de forêt *d'Anjou*. L'orthographe de ce nom varie d'un manuscrit à l'autre ; on trouve *Anjou* et *Enjoue*, puis *Agio* et *Ajo*, qui sont des déformations. Ces bois de châtaigniers avaient une réputation détestable, amplement justifiée par ce fait qu'à de certaines époques de l'année, il donnait asile à des bandits de

(1) Actuellement avenue de Montmirail.

la pire espèce. Embusqués dans les taillis au bord de la route, ils se jetaient sur les passants et les assassinaient puis, après les avoir détroussés, jetaient leurs corps à la rivière. La forêt d'Anjou était une petite forêt de Bondy, aussi un ancien guide cité dans le manuscrit de Chappelain du Moncet donne-t-il aux voyageurs ce conseil prudent : « *Prenez par les hauts pour aller de Château-Thierry à notre bonne ville de Nogent-l'Artaud à cause du dangereux passage de la forêt d'Anjou.* »

A quelle époque fit-on table rase de ce bois mal famé qui constituait un danger permanent pour les habitants de Nogentel et de Chézy, voire pour ceux de notre faubourg d'Oultre-Marne? Nous n'avons pu obtenir aucune précision à cet égard, sa disparition daterait des premières années du XVIII^e siècle...

Sur la colline des Chesneaux qui domine le tout, plusieurs habitations se groupaient autour d'un palais et d'une métairie qui avaient appartenu à Charles-Martel et étaient devenus, sous Thibaud-le-Grand, la propriété des moines de Val-Secret. Ces religieux y rendaient la justice dans la salle basse d'un donjon bâti au fond d'une cour où l'on pénétrait par une grande porte surmontée d'une très belle arcade en pierre. De ce donjon, comme d'ailleurs du palais et de la métairie, il ne reste aucune trace.

La rivière de Marne (*hic matrona*), séparait la Brie de la Galle-Vèse. Le faubourg de Marne ou d'Oultre-Marne était du côté de la Brie. La ville, le château et les autres faubourgs faisaient partie de la Galle-Vèse (1).

•

(1) Les écrivains ont varié sur l'étimologie du mot Galvèse, ou Galle-Vèse, quelques-uns l'ont fait dériver de *Gallo-Helvétia*, Suisse française, à cause de la beauté de ses paysages. (Lavallée, *Journal des Chasseurs*, avril 1833) d'autres de *Galliam-Vescens*, nourrice de la Gaule, à cause de la fertilité de ses campagnes. Il nous semble plus naturel de croire, dit l'abbé Poquet, que c'est un composé des deux mots latins *Gallia-Vetus*, Vieille Gaule. Nous ignorons, au reste, jusqu'où s'étendait cette Galvèse dont Château-Thierry passe pour avoir été la capitale.

CHAPITRE II

LE BOURG

Son Enceinte. — Ses Portes

L'ENCEINTE. — Imaginez une bague géante ornée de pierreries et se fermant sur un joyau plus gros que les autres, vous aurez une idée de l'aspect que présentaient, au Moyen-Age, l'enceinte du bourg et le château. C'était l'œuvre des Comtes de Champagne et en particulier de Thibaud-le-Grand.

Nous lisons dans un vieux manuscrit : « *Château-Thierry était un FORT avant l'invention du canon et des mines, revêtu de tours couvertes d'ardoises de trente hastes en trente hastes se défendant l'une l'autre ainsi que les murs et les fossés de la ditte ville, car les murs étaient anciennement pourvus d'eau et de fossés que l'on avait fait d'espace à autre, et de gros piliers et digues, faits à chaux et à ciment, larges par le bas et venant en pointe par le haut.* »

La distance qui séparait une tour de sa voisine était, nous dit-on, de *trente hastes*. Le mot hast vient du latin *hasta* qui signifie : pique, javelot et nous devons entendre par là que l'une ou l'autre de ces armes est prise, ici, comme mesure de longueur.

La plupart des tours avaient, comme celles du château, deux ou trois étages sous combles.

Quant aux piliers et digues faits à chaux et à ciment, c'était de simples contreforts disposés de place en place pour résister à la poussée des murs.

L'eau qui remplissait les fossés provenait de sources captées

dans la montagne des Chesneaux ou dans ses environs. Les fossés protégeaient la base du rempart et pourtournaient les saillies des tours.

Au midi, la rivière de Marne, dont le lit était plus large et moins profond que de nos jours longeait les murs de la ville et baignait une île étroite et longue, plantée d'arbres, en aval du grand pont. Les estampes de Chastillon et de Tassin qui n'en sont pas à une erreur près situent cette île en amont. Peut-être ces deux topographes avaient-ils entendu dire qu'au temps des Comtes de Champagne un brasset ou canal se détachait de la rivière à l'endroit où finit aujourd'hui le quai de la Poterne, franchissait les Petits-Prés, passait, sous deux arches, dans la rue du Pont, traversait la Cour de Lange (rue Drugeon-Lecart) et après cette petite escapade, regagnait son premier lit au bas de la rue des Moulins. L'abbé Hébert rapporte dans ses mémoires qu'un plan de la ville gravé par Jacques Callot en indiquait le cours avec précision. Mais Callot, pas plus d'ailleurs que Chastillon qui, tous les deux, vivaient aux *xvi^e* et *xvii^e* siècles n'ont pu voir ce brasset, Thibaud-le-Grand l'ayant fait combler au moment où il conçut le projet de fortifier le bourg, c'est-à-dire vers le milieu du *xiii^e* siècle. Le dessin du célèbre artiste n'aurait donc été que la reproduction d'un travail très ancien dont un seigneur désirait garder le souvenir dans les archives du château.

Cette intéressante copie disparut pendant les troubles de la Révolution et nous ne pouvons que le regretter, car elle nous eût guidé plus sûrement dans nos recherches. Plusieurs manuscrits lui suppléeront en partie ; d'autre part, il existe encore, sur le sol même et en bonne place des vestiges qui permettent de restituer à la ville son cadre moyenâgeux.

* * *

Comme points de repère, nous avons, à l'ouest, les murs de clôture des jardins attenant aux maisons de la rue Jean de La Fontaine. Ces murs moussus ont, en dépit de leurs déformations, conservé, si nous osons dire, leur aspect de vieux grognards. Il n'y a pas à les confondre avec ces frères barrières de chaux et de pierres qui entourent nos vergers dans leur voisinage.

Au midi, nous avons, en bordure du Champ de Mars, les restes d'une tour à laquelle s'accote un bout déchiré du rempart... tout juste ce qu'il en faut pour que nous puissions nous rendre compte de l'épaisseur et de la solidité de sa maçonnerie.

Au sud-est, s'avance l'imposant massif de la tour de l'Hôtel-Dieu.

A l'est, enfin, de hautes murailles en bon état de conservation montent, pour s'y rattacher, vers la porte Saint-Pierre. (Voir fig. 2.)

Si nous voulons bien prendre la peine de relier entre eux et aux emplacements connus des portes de la Ville, par des lignes droites, ces débris de la vieille enceinte, nous obtiendrons un tracé qui ne s'écartera pas très sensiblement du tracé réel. Que n'y pouvons-nous remettre chaque tour en la place qu'elle occupait, la reconstitution serait complète. Bornons-nous à mentionner celles dont parlent nos vieux grimoires et celles qui ont, par miracle, échappé à la destruction totale...

* * *

Au pied de ce bastion carré dont le soubassement en ruine s'adosse aux escarpements du château, à l'une des extrémités de *l'allée du Cordier*, on voyait encore, quelques années avant la Révolution, une voûte ogivale flanquée de tours démantelées.

lées. Sous la voûte gravois et pavés s'entassaient. Ce monument abandonné dont beaucoup réclamaient la démolition était une des anciennes portes de la ville. On l'appelait *la Porte de Beauvais*. Devant s'étendait le parc du château et, derrière, une vaste place sur laquelle Antoine, dit le Bâtard de Bourgogne, avait fait construire en 1477 une chapelle et un couvent fortifié pour les Cordeliers de l'Observance, prêtres de l'ordre de Saint-François, mandés par ce seigneur à Château-Thierry.

C'est de la porte de Beauvais que partaient, pour se diriger vers la rivière de Marne, les remparts qui fermaient le bourg, à l'ouest. Au lieudit : *les Quatre-Vents*, une seconde porte de ville : la porte Saint-Crépin, y faisait une trouée. Si l'on s'en rapporte à une peinture assez ancienne, il y avait trois tours entre la porte de Beauvais et la porte Saint-Crépin. Derrière la maison Jean de La Fontaine subsiste les vestiges de l'un de ces saillants (1); il ne reste plus trace des deux autres.

La *Tour de l'Éperon*, signalée dans certain manuscrit, se dressait à l'angle nord-ouest, près de la porte de Beauvais. Elle devait son nom soit à sa position, soit à la forme de son architecture. Dans ce dernier cas, elle présentait une saillie angulaire sur l'escarpe du fossé.

De la porte Saint-Crépin, la muraille filait, en ligne oblique, vers la tour d'angle sud-ouest de la cité, au bord de la Marne. Nous pensons que, sur ce parcours, on rencontrait deux autres ouvrages défensifs. Cette supposition conforme aux indications contenues dans le manuscrit cité plus haut : *les tours étaient distantes les unes des autres de trente*

(1) En 1765, Louis de Bourbon, comte de Clermont, prince du sang, pair de France, gouverneur et lieutenant général pour le Roy des provinces de Champagne et de Brie, accorda à M. François Masson, propriétaire de la maison de Jean de La Fontaine, la permission de démolir une partie de la tour et du mur du rempart, au bout de son jardin. Cette tour et ces murs, par l'ombre et la fraîcheur qu'ils jetaient, procuraient journellement une humidité considérable dans l'intérieur de sa maison, ce qui la rendait tout à fait malsaine. (Archives municipales.)



(Fig. 2.)

REMPARTS DE L'EST

hasts (1), est, en somme permise. Nul doute que cette partie de l'enceinte qui, malheureusement, ne figure sur aucune des vues que nous possédons, ne fut, en tous points, semblable aux autres.

Aussi longtemps que la Marne occupa son ancien lit, la tour sud-ouest (Tour Gabiot) constitua un sérieux danger pour la navigation. Rien de plus funeste aux bateaux, dit l'abbé Hébert, que cette espèce d'écueil contre lequel le courant les entraînait avec rapidité ! Beaucoup s'y brisèrent.

A partir de ce point, les remparts bordaient la rivière jusqu'à la porte du Grand Pont : signalons deux autres tours situées, la première, un peu au delà de la rue des Moulins (rue Lefèvre-Maugras) et connue sous le nom de *Tour Bannière*, la seconde, au fond de la Cour de Lange (rue Drugeon-Lecart) et répondant au nom de *Tour de la Prison*.

Tour bannière : que signifie ce nom ? L'appelait-on ainsi parce qu'on l'avait choisie entre toutes pour y déposer la bannière aux armes de la ville ou bien parce qu'on arborait cette bannière à son faite, dans les circonstances solennelles ?... Peut-être le capitaine de quartier ou *chef de bannière* y logea-t-il à une certaine époque ?

Mais le mot bannière est aussi le féminin de l'adjectif *bannier*, synonyme de banal. On disait autrefois : *un moulin bannier*, *un four bannier*. Or, le four bannier était celui auquel bourgeois et manants étaient tenus de faire cuire leur pain, moyennant légère redevance au profit du seigneur. Bourquelot nous dit que les Comtes de Champagne, dans les

(1) Les tours ou les forts ne devaient pas s'écarter les uns des autres de plus d'une portée d'arme, afin de pouvoir se secourir mutuellement. Au temps des Wisigoths, la distance de 25 à 30 mètres était indiquée par la portée de l'arc. Sous Louis VIII, la distance de 30 à 40 mètres concordait avec l'arbalète nouvellement inventée. A l'époque de Philippe-le-Hardi, les perfectionnements de l'arbalète permirent d'éloigner les tours de 50 mètres. De telle sorte qu'on peut dire, en thèse générale, que plus les tours sont rapprochées, plus l'enceinte dont elles font partie est ancienne, au moins dans sa première construction. (G. JOURDANNE.)

chartes constitutives de la commune de Provins, insistent fortement sur cette obligation. Ce sont précisément ces mêmes Comtes de Champagne qui ont fortifié Château-Thierry aux XII^e et XIII^e siècles : rien de surprenant à ce qu'on eût construit, par leur ordre, un four banal ou bannier dans l'une des tours de l'enceinte.

La tour suivante, en raison de son affectation particulière, avait reçu le nom de *Tour de la Prison*. Bâtie en vue de la défense, on ne pouvait la détourner complètement de sa destination première et la reléguer au rang de simple bâtiment civil. Aussi avait-elle été divisée en deux parties bien distinctes : en haut le service militaire, en bas le service de la prévôté et les cachots. En temps de siège, les soldats prenaient possession de l'édifice tout entier. Quant aux détenus dont une surveillance relâchée eût pu favoriser l'évasion, il est probable qu'on les enfermait momentanément dans les geôles du château.

Au delà du pont, le rempart obliquait brusquement à gauche en s'éloignant de la Marne. En deçà de la première arche s'ouvrait la grand'porte de ville, dite porte Saint-Jacques, précédée, sur le pont même, d'une porte plus petite, toutes deux défendues par le fort Saint-Jacques qui, à quelque cinquante mètres, en arrière, les dominait de ses sveltes tourelles crénelées. Auprès de la grand'porte, la muraille était percée d'une baie étroite dite *poterne Saint-Jacques* que surplombait une galerie double munie de hourds, à cheval sur la courtine (1). Derrière, on avait creusé un fossé large et profond, un *ah ! ah !*, pour employer le terme de métier par lequel on désignait ce piège de guerre. Si l'ennemi tentait de franchir la poterne et de s'introduire, par là, dans la ville, le *ah ! ah !* lui faisait payer cher l'étourderie de son premier élan. Du sommet de la contre escarpe, une équipe de défenseurs achevaient de l'écraser, en faisant rouler d'énormes pierres dans

(1) Cette petite fortification portait le nom d'*Eschif*.

le fond du fossé ; d'autres criblaient de flèches et autres projectiles tout nouvel assaillant qui surgissait dans l'encadrement de la porte. Du dehors, on ne pouvait se rendre compte de ces dispositions, mais il fallait se méfier des points qui semblaient faibles, à première vue ; tant pis pour qui se laissait prendre à leur petit air Sainte-Nitouche.

En temps de paix, une passerelle installée sur cette tranchée permettait aux habitants de se rendre aux Petits-Prés ou à la rivière par la poterne Saint-Jacques.

Jusques et y compris l'angle sud-est, trois tours flanquaient les remparts, derrière les bâtiments de l'Hôtel-Dieu. Seul, l'ouvrage subsistant encore en partie, au coin de l'avenue Joussaume-Latour et du chemin qui mène au faubourg de la Barre, mérite une mention spéciale. Si sa hauteur était proportionnée à son développement circulaire, il n'était pas beaucoup d'enceintes de villes ou de châteaux qui pussent se flatter d'exhiber un monstre pareil.

A notre avis, cet ouvrage n'a jamais été beaucoup plus haut qu'il ne l'est de nos jours. Tout porte à croire que sa construction ne remonte pas au delà du xvi^e siècle, époque à laquelle on dut modifier profondément l'architecture de ces édifices pour les rendre propres à l'usage des nouveaux engins dus aux progrès de l'art militaire. Pour l'installation et la manœuvre de ces engins, il fallait de vastes plates-formes, élevées de quelques mètres, seulement, au-dessus du sol avec, à l'intérieur de la maçonnerie qui les recouvrait de la base au faite une salle unique destinée à loger canons et boulets. La grosse tour de l'Hôtel-Dieu nous semble répondre assez exactement à ce programme. On descendait dans la salle de cette tour, non par un escalier, mais par un chemin en pente douce rendu praticable aux pièces d'artillerie. Il est à peu près certain que cet énorme saillant a été bâti sur l'emplacement d'un ouvrage du xii^e siècle auquel on ne pouvait faire subir les transformations désirables.

Remontons maintenant vers la porte Saint-Pierre ; c'est la dernière étape qu'il nous reste à franchir pour arriver au



(Fig. 3)

TOUR FRÉDÉRIC HENRIËT

terme de notre petite promenade à travers ces ruines intéressantes. Trois tours s'échelonnent encore le long des murs ; l'histoire ne nous a pas conservé leurs noms, aussi nous permettrons-nous, pour éviter toute confusion, de leur donner ceux de leurs propriétaires ou possesseurs actuels : Frédéric Henriet (*voir fig. 3*), comte de Rilly, Jourdain. (1)

M. Frédéric Henriet, le très distingué vice-président de la Société Historique et Archéologique de Château-Thierry, a cru devoir, en sa triple qualité d'historien, d'artiste et de propriétaire, consacrer à sa tour une étude des plus complètes. Il nous dit ses origines, nous la montre toute agitée d'une vie guerrière, au plus fort de l'action, quand Château-Thierry est assiégé, puis tombant à des destins débonnaires et prenant ses invalides. L'état actuel du monument lui offre l'image « d'un gigantesque pot de fleurs émergeant des cultures potagères qui prospèrent à ses pieds ». La comparaison est juste et jolie.

La tour de l'Est — ainsi l'appellerai-je, en raison de son orientation, pour ne pas abuser du pronom possessif qui passe pour haïssable — la tour de l'Est a conservé à peu près sa hauteur primitive (15 mètres y compris la partie terrassée) et ses parements de grès sont encore solidement liés aux blocages de la maçonnerie. Sa disposition intérieure consiste en une salle haute et une salle basse communiquant entre elles par un escalier de vingt marches et avec le chemin de ronde par un escalier à ciel ouvert d'une quinzaine de degrés.

La salle haute de cinq mètres de diamètre, voûtée en calotte, était pourvue d'une cheminée et percée de trois meurtrières dont deux enfilait les courtines à gauche et à droite, la troisième, au milieu, surveillant les approches de l'ennemi. Ces meurtrières, pratiqués dans l'épaisseur de la maçonnerie, montrent dans la disposition des claveaux et le mode de voûtage, une science à

(1) Un compte rendu de la gestion des échevins de Chaûry pendant les années 1651 et 1652 indique les sommes dépensées à l'occasion de réparations faites aux tours de la *Ferté* et de la *Gippesière*. A quelle partie de l'enceinte appartenaient ces tours ?.., Nous n'avons pu le savoir.

laquelle nos modernes constructeurs ne peuvent que rendre hommage. Elles ont été toutes trois plus ou moins dénaturées, celle du milieu surtout qui a été convertie en une large baie ornée d'un balcon en fer forgé. Ce poste de soldats devint, dès lors, un *buen-retiro* d'où l'on jouissait de la vue sur la campagne.

Au-dessous de cette pièce, règne une salle basse de moindre diamètre, car la muraille renforcée mesure 2^m50 d'épaisseur. Elle est voûtée également en colimaçon et percée à droite et à gauche de deux meurtrières modifiées lors de l'emploi des armes à feu, mousquets et coulevrines, et rasant le pied des courtines. Ces meurtrières à ouverture ronde sont largement ébrasées pour donner plus de champ au tir. On peut supposer qu'elles datent de 1520.

Comment déterminer l'âge de la tour ? S'il s'agissait d'un édifice religieux ou civil, le profil des moulures, le style ornemental nous mettraient sur la voie, mais cette construction rudimentaire n'offre aucun détail architectural qui aide à en préciser l'époque. Tout au plus, peut-on se fonder sur le fruit donné à la partie inférieure du mur pour affirmer qu'elle est postérieure au XI^e siècle, car presque toujours jusque-là, les tours et remparts, conformes au type romain, montaient perpendiculairement de la base au sommet... Puisque le monument ne nous donne, par lui-même, aucune indication, consultons l'histoire qui nous répondra peut-être...

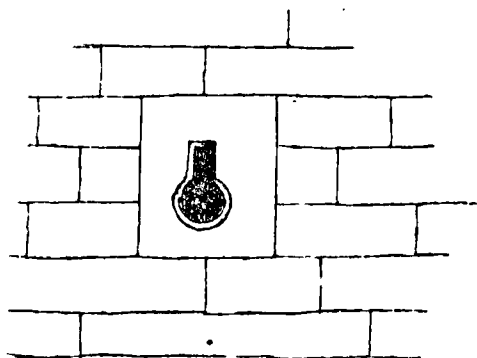
L'histoire, en effet, nous répond : fin du XII^e siècle.

Il ne manque rien à cette description que son auteur, avec l'amabilité qui lui est coutumière, nous a permis de reproduire. Nous l'en remercions bien cordialement.

La tour de Rilly présentait le même aménagement intérieur ; toutefois, il ne semble pas qu'elle ait été l'objet de remaniements en ce qui concerne son système défensif. Extérieurement, elle diffère de la précédente par sa base qui va s'élargissant de manière à former talus ; nous devons en induire que son front était armé de machicoulis ou de hourds.

La tour Jourdain possède encore une salle à belle voûte sphérique pourvue de quatre archières. Près de ces archières, des cases rectangulaires ont été ménagées dans le mur : les soldats y déposaient leur trousse de carreaux. En face de l'entrée de cette salle et débouchant sur le même palier, un étroit couloir, voûté en ogive, courait parallèlement à la courtine et

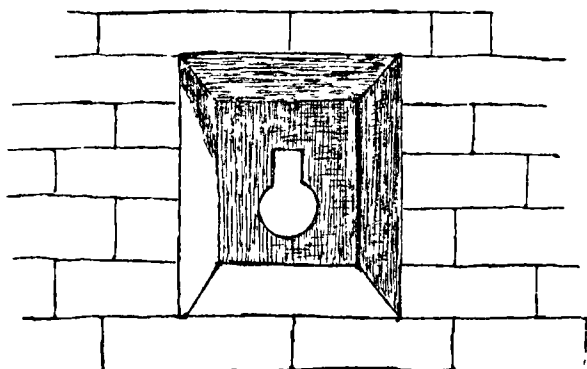
faisait communiquer la tour avec la porte Saint-Pierre. Un escalier, en forme d'S desservait les étages et descendait à une poterne donnant sur l'escarpe du fossé. Ces agencements divers : passages secrets, poternes habilement dissimulées au point de jonction des tours et des courtines, jeu de herse doubles opérant dans le passage des portes à la façon d'une



(Fig. 4.) MEURTRIÈRE DU XVIÈ SIÈCLE

souricière, portes détournées, fausses portes, etc., servaient merveilleusement la défense en se prêtant à des manœuvres qui déconcertaient l'assiégeant et l'obligeaient à changer constamment de tactique.

Dans la partie haute du rempart, près de la tour Jourdain, s'ouvre une meurtrière du xvi^e siècle. Pareille, comme aspect, à un énorme trou de serrure, elle occupe le centre d'une dalle posée au nu extérieur du mur, et se compose, essentiellement, d'un orifice circulaire surmonté d'une mire. (Fig. 4 et 5.)



(Fig. 5.) INTÉRIEUR DE LA MEURTRIÈRE

Trois siècles, pour le moins, séparent cette meurtrière de celles qu'on voit encore dans les tours de l'enceinte du château. Pendant cette longue période, ces ouvertures ont été l'objet de perfectionnements dont il n'apparaît point qu'on ait jamais fait les frais à Château-Thierry. De l'archière à simple rainure du XII^e siècle, nous sautons, ici, brusquement, à la meurtrière pour arquebuse du XVI^e.

LES PORTES. — Elles étaient au nombre de quatre et se ressemblaient comme sœurs jumelles : au nord-est, *la Porte Saint-Pierre* ; au midi, *la Porte Saint-Jacques* ; à l'ouest, *la Porte Saint-Crépin* ; au nord-ouest, *la Porte de Beauvais*. Leur architecture militaire se composait, essentiellement, de deux tours demi-cylindriques reliées entre elles, à la hauteur du premier étage, par un corps de bâtiment sous lequel une voûte en tiers-point abritait un passage clos de hermes et de vantaux. Devant chaque porte, un fossé et sur le fossé, un pont-levis. La nuit venue, on baissait les hermes, on repliait et barricadait les vantaux, on relevait le pont-levis et Château-Thierry pouvait dormir tranquille. Nulle surprise à redouter. Il n'en était pas de même des faubourgs comme nous l'avons déjà fait remarquer.

La Porte Saint-Pierre (voir fig. 6) est la seule qui ait résisté au temps et aux guerres. Elle faisait partie d'un ensemble d'ouvrages avancés qui protégeaient l'entrée de la forteresse. C'était de ce côté, malgré toutes les précautions prises, que celle-ci présentait, au Moyen-Age, le plus de points faibles. Aussi l'ennemi y portait-il tout son effort. On dut réparer la porte bien des fois, panser ses blessures, relever les courtines qui s'en détachent à droite et à gauche, bref, la remettre en état de résister à de nouveaux assauts.

La façade du bâtiment central s'ornait d'un écusson aux armes des Comtes de Champagne ; le temps en a usé les bords

et effacé les figures. Les salles de garde du rez-de-chaussée des tours possédaient de belles voûtes en arcs d'ogive que de regrettables travaux d'aménagement bourgeois ont sacrifié sans pitié. (1)

C'est par la porte Saint-Pierre qu'un jour de l'an de grâce 1429, la vaillante petite bergère de Domrémy, la lance au poing et l'épée de Sainte Catherine de Fierbois au côté, entra dans la ville, et ce, sans coup férir, pour la plus grande joie de son cœur, toujours douloureusement ému

Quand il fallait, frappant et d'estoc et de taille
Au prix du sang versé, gagner quelque bataille.

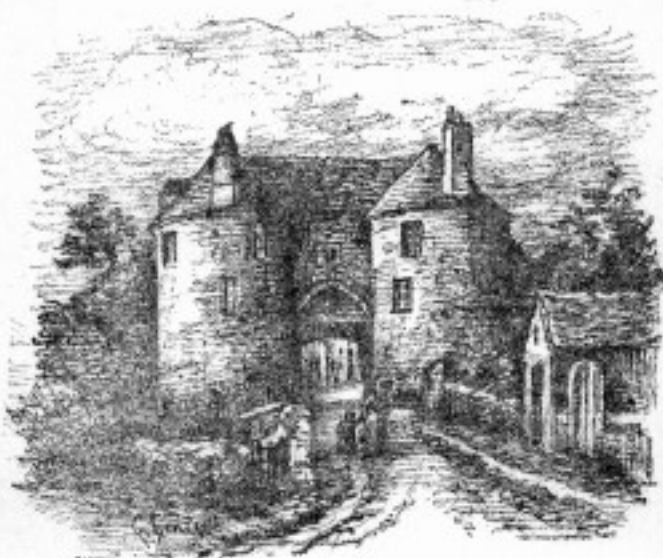
La renommée de sa bravoure, la persuasion où tout le monde se trouvait, après elle, que Dieu lui eût donné l'ordre de marcher contre l'Anglais et de « le bouter hors » de ce pays, le côté surnaturel de sa mission se fortifiant du témoignage irrécusable des faits, tout en elle concourait à frapper de terreur les ennemis de la France. Le seigneur de Châtillon qui s'était emparé, par surprise, de Château-Thierry, huit ans auparavant et le détenait au nom du roi d'Angleterre, n'attendit point que la Pucelle le sommât de se rendre. Dès qu'il apprit que Jeanne et ses hommes d'armes approchaient de nos murs, il fit ouvrir les portes toutes grandes et s'en vint lui-même remettre au roi les clefs de la citadelle.

Jeanne d'Arc revenait de Reims où elle était allée faire sacrer Charles VII. Sa mission, disait-elle, était finie.

Auprès de l'héroïne, ce personnage jouait un rôle un peu falot. Nul doute qu'en passant ici, il n'obtint un simple suc-

(1) Autre trait de vandalisme : il y a quelques années l'administration des P. T. T. cherchait, dans le quartier de la Barre, quelque toit où placer un support de fils téléphoniques ; elle choisit celui de la porte Saint-Pierre. Sur un édifice du Moyen-Age, cet appareil des plus modernes et des plus gracieux produit un merveilleux effet. Félicitons l'administration des P. T. T. du sans-gêne et du goût dont elle a fait preuve en cette circonstance.

cès de curiosité: Mais l'admiration, la reconnaissance qui débordaient de tous les cœurs et de tous les yeux allaient à la libératrice du territoire et c'est uniquement en son honneur, nous aimons du moins à le croire, que notre petite cité retentit ce jour-là, de mille cris d'allégresse.



(Fig. 6)

PORTE SAINT-PIERRE

La porte qui défendait l'entrée de la ville, au midi, occupait l'emplacement des premières maisons de la rue du Pont. On l'appelait *Porte Saint-Jacques*, du nom d'un petit fort que les Comtes de Champagne avaient fait élever dans son voisinage.

A l'époque où le pont fut, *en partie*, reconstruit, sous le règne de François I^{er}, cette porte qui ne devait différer que par d'insignifiants détails de celle que nous venons de décrire, disparut ; elle fut remplacée par un édifice carré haut d'une douzaine de mètres, non flanqué de tours, percé de meurtrières à ses deux étages, coiffé d'un toit en forme de pyramide et couvert d'ardoises. Le passage de la porte avait 3^m40 de largeur, sur 5^m33 de hauteur. Sur la façade, un écusson aux armes de la ville (1).

Il est permis de croire qu'on profita de l'occasion fournie par ces importants travaux pour établir le long des remparts, devant la Marne, une chaussée de quelques mètres, ce qui diminua d'autant le lit de la rivière et rendit son cours moins dangereux et plus commode aux mariniers dans la traversée de la ville.

Devant la nouvelle porte, on creusa un fossé destiné à recevoir, en temps ordinaire, le tablier d'un pont-levis et à isoler l'ouvrage défensif en cas d'attaque. Au delà, se développaient les neuf arches du pont de Marne ; sur la quatrième pile se dressait une première porte non fortifiée, surmontée d'une tourelle à l'usage du guetteur. Quand Mayenne vint assiéger Château-Thierry, en 1591, son ami et second, le duc de Villeroy fit demander au gouverneur de la ville, le sieur Pinart, la faveur d'un entretien. Villeroy raconte dans ses Mémoires que Pinart accepta de bonne grâce, en souvenir de leurs anciennes relations, et que l'entrevue eût lieu dans une boutique située « entre la porte du pont et celle de la ville ». L'espace compris entre les deux portes était, en effet, garni de maisons. Tous ces détails ont été consignés sur deux plans en élévation dressés, le premier, par le frère Romain, le second, par le sieur Duplessis, ingénieur de cette province. Le plan de l'ingénieur porte la date de 1716 ; nous pensons

(1) Ces armes, sculptées en bas-relief, étaient environnées d'une branche de houx et de leur devise favorite : Nul ne s'y frotte.

que celui du frère Romain lui est antérieur de près d'un siècle. Ces deux pièces fort curieuses dont nous donnons plus loin la copie et sur lesquelles nous reviendrons en temps utile, sont conservées aux archives départementales.

* * *

Porte Saint-Crépin. — Pour en déterminer la place avec exactitude, il faut se reporter au plan de la ville établi par l'abbé Hébert, en 1801. (*Voir plan n° 2, lettre H.*) On y voit de chaque côté de la Grande-Rue le tracé des anciens remparts : ceux-ci venaient se souder à la porte Saint-Crépin (qui ne figure pas sur le plan — et pour cause) à l'endroit qu'occupent aujourd'hui les maisons portant les numéros 76, 78, à gauche de la chaussée et 77, 79, à droite. Cet ouvrage était muni d'un tablier mobile dont l'extrémité venait se poser, en s'abattant, sur la première pile d'un petit pont de pierre à la tête duquel se dressait une arcade de moindre importance servant de corps de garde.

Nous lisons dans les Mémoires de l'abbé Hébert : « La porte était profonde, un peu obscure, ayant au-devant un petit espace à découvert (1) qui faisait un coude et était fermé d'une première porte. La partie du fond, la plus considérable avait un bâtiment au-dessus et une tour de chaque côté. On entrait sous cette porte, après avoir passé sur un pont appelé le pont Saint-Crépin (2) dont les deux côtés ont été garnis de

(1) Cet espace n'était autre qu'une partie du fossé que couvrait le pont-levis. Cette partie fut comblée un peu plus tard, lorsque la porte eût été dépouillée de son appareil de défense rendu inutile par les progrès de l'art militaire.

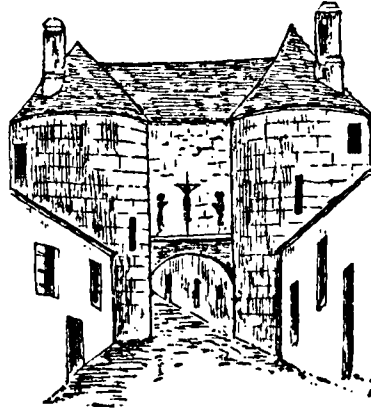
(2) Quand les fortifications de la ville : fossés, tours, remparts, corps de garde, etc., furent loués aux habitants, ces ouvrages prirent les noms de leurs locataires. Le Pont Saint-Crépin s'appela le Pont Bené et la Porte de Beauvais : Porte Guillct.

maisons et dont il reste des arches enfoncées dans le sol à l'endroit actuellement resserré de ce commencement de rue.

L'abbé Hébert qui termina, en 1801, la première rédaction de ses « Mémoires » a pu voir la porte St-Crépin qui ne fut démolie que quelques années auparavant, au mois d'avril 1794, sur l'ordre du représentant de la Convention à Château-Thierry, le député Roux. Nous devons donc tenir pour exacte la description que cet abbé nous en donne. Depuis longtemps déjà, elle servait de prison : c'était une sorte de petit Clichy ; on n'y enfermait que les condamnés pour dettes. Toute la partie de la Grande-Rue qui va des Quatre-Vents au carrefour Jean de La Fontaine avait pris le nom de : *La Prison*.

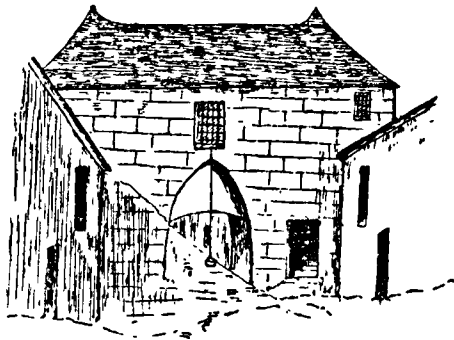
Sur sa façade ouest, on remarquait un grand crucifix en bois peint, très artistement sculpté. En 1793, la Convention envoya dans les villes de province des commissaires chargés de faire disparaître ou de détruire tous les emblèmes qui, sur les édifices publics, rappelaient la Religion et la Royauté. On dit que,

prévenus à temps, les habitants du quartier s'empressèrent d'enlever le crucifix et de le mettre en lieu sûr. Nul ne sait ce qu'il est devenu.

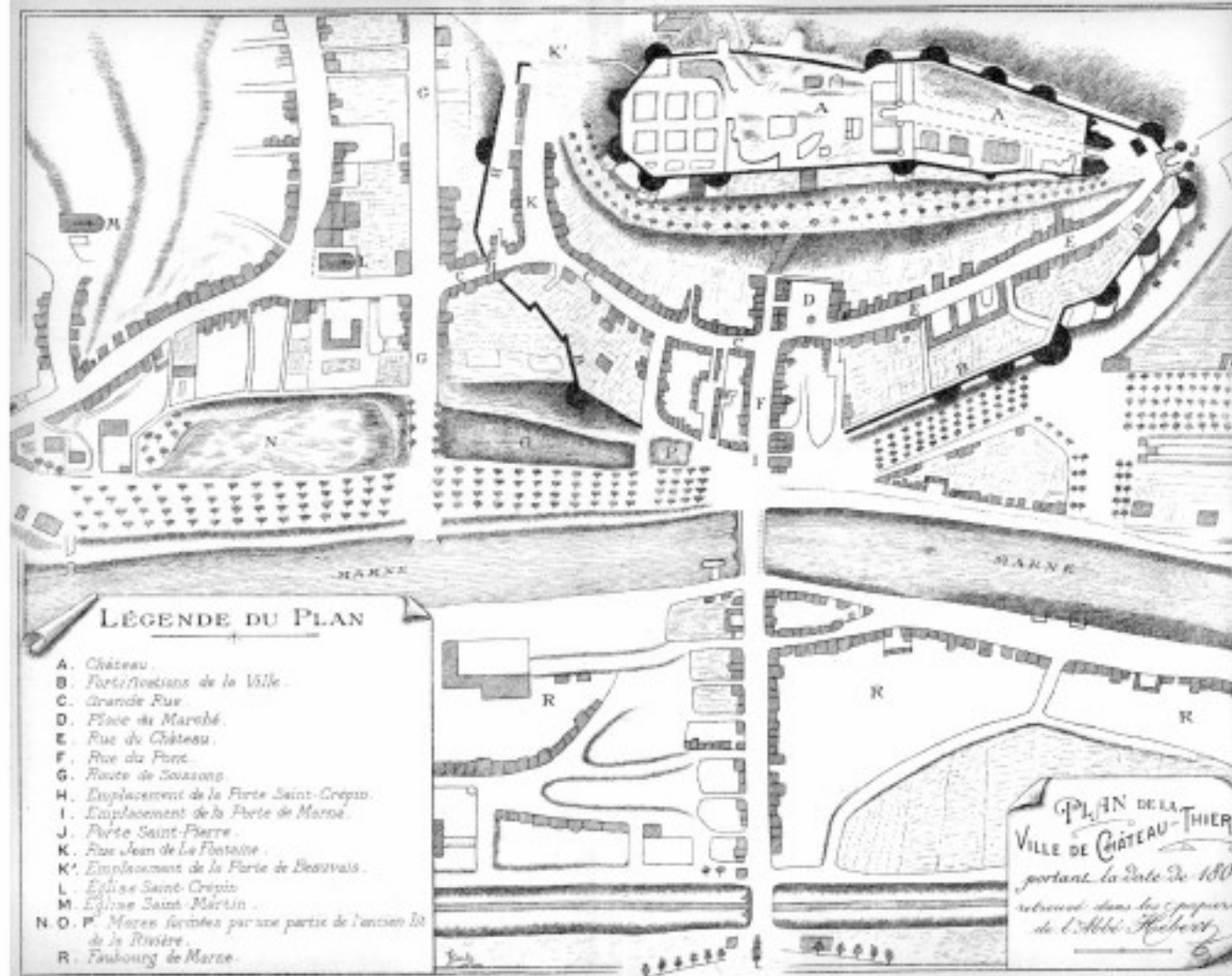


(Fig. 7.)

PORTE SAINT-CRÉPIN (Façade Ouest)



(Fig. 8.) PORTE SAINT-CRÉPIN (Façade Est)



De la porte Saint-Crépin, il nous reste un souvenir : le dessin qu'en fit Lecart d'après un ancien croquis. Il nous la montre sous ses deux aspects. (*Fig. 7 et 8.*) Dans la façade est, on voit, au-dessus de la voûte du passage, une fenêtre fermée d'un fort grillage... apparemment la fenêtre d'une cellule. A la corde qui en descend est suspendu un panier dans lequel la pitié des passants dépose des aumônes en nature destinées à adoucir le sort des prisonniers.

* * *

Porte de Beauvais. — Enfin la porte de Beauvais qu'on aurait dû appeler la Porte du Parc, dit Thomas Couture (1), puisqu'elle n'avait d'autre utilité que de mettre le parc du château et la Ville en communication, bombait ses tours au pied même des escarpements de la forteresse à laquelle une courtine la rattachait. Elle était, au nord, le dernier des gros anneaux de la chaîne qu'on ouvrait et fermait à volonté pour livrer, en temps de paix et interdire en temps de guerre, l'accès de la cité et nous sommes surpris que l'utilité, voire la nécessité de son rôle aient échappé à notre regretté collègue.

La Porte de Beauvais s'élevait à l'extrémité de la place des Cordeliers et sa façade principale était tournée du côté des Chesneaux. Elle avait cela de particulier et de curieux qu'un jet d'eau, placé au-dessus de sa voûte, jaillissait à la hauteur des tours. On pense que le réservoir du château en alimentait le bassin. Vers la fin du XVIII^e siècle, certains détails de cette installation étaient encore très nettement visibles. Cette porte fut démolie en 1799.

* * *

(1) Thomas Couture était membre de la Société Archéologique de Château-Thierry en 1878.

Les murs du bourg étaient, selon toute vraisemblance garnis à leur sommet d'un parapet crénelé auquel, en temps de guerre, on adaptait des galeries de bois, connues sous le nom de *hourds* ; ces galeries furent remplacées au *xiv^e* siècle par des *machicoulis* à demeure. Quant aux tours, elles étaient percées de meurtrières à tous leurs étages.

Cette étude donne une idée suffisante de la configuration de l'enceinte fortifiée qui protégeait directement la ville et indirectement le château au Moyen-Age. Jusqu'à l'invention du canon, l'une et l'autre étaient réputés imprenables... et nous le croyons sans peine. Mais on n'exécuta aucun travail pour les mettre en état de résister à la nouvelle artillerie de siège : c'est ce qui fit dire à Villeroy et au sieur de La Noue que Château-Thierry était une des plus mauvaises places du royaume. Certainement, ils exagéraient : les événements ne devaient pas tarder à leur en fournir la preuve.

Nous avons rappelé, un peu plus haut, que Mayenne et son second, Villeroy vinrent mettre le siège devant Château-Thierry en avril 1591. Voici, d'après Villeroy qui laissa de ce siège une relation dont rien ne nous autorise à suspecter la sincérité, comment la défense avait été organisée dans les différents quartiers de la ville par le vicomte de Comblizy « *capitaine et gouverneur pour le roy ès ville et chasteau du dict Chasteau-Thierry* ».

Le vicomte de Comblizy s'était lui-même chargé de défendre toute la partie comprise entre la porte Saint-Pierre et la poterne Saint-Jacques. La porte Saint-Pierre et la basse cour du château qui s'y rattachait (voir *Nos Vieux Murs* : le Château de Thierry) étaient, au dire du sieur de La Noue, les points les plus faibles de la cuirasse. Contre une attaque vigoureusement menée, ils ne devaient pas pouvoir tenir très longtemps.

Les principaux lieutenants du gouverneur étaient les sieurs de Fourchelles, de Lambressy, de Vigneux, de Chaboullé, de Sillery, La Planche, Desmarets et Desgranges.

Le sieur de Fourchelles avait fortement insisté pour qu'on lui donnât le poste d'honneur du quartier des Cordeliers. Le sieur de Lambressy avait la garde de toute la ligne de remparts qui allait de la porte Saint-Crépin à la porte de Marne. De Vigneux et Desmarets se tenaient avec leurs gens entre les deux ponts et la poterne ; de Chaboullé veillait sur le ravelin d'entre deux de la porte de la Prison (1). De Sillery, La Planche et Desgranges avaient le haut commandement, dans le château. La garnison était forte d'environ mille hommes de guerre. Remplis de courage et de bonne volonté les habitants s'étaient offerts d'eux-même à défendre la ville et le gouverneur avait ordonné qu'on armât autant qu'on pourrait.

Le siège dura seize jours pendant lesquels l'ennemi usa et épuisa ses munitions en pure perte. Il fut tiré contre la ville et le château 500 coups de canon et plus qui ne réussirent qu'à entamer les murs en deux endroits ; près de la tour de M^{me} de Lhuis, brèche qui fut incontinent réparée dit Villeroy et en la tour et rempart derrière le couvent des Cordeliers.

Le vicomte de Comblizy envoya aussitôt au sieur de Fourchelles vingt cuirassiers, un nombre égal d'arquebusiers, le plus ancien et le meilleur canonier de la place et « *force artifices de feu pour jeter dans la bresche si l'ennemy s'y présentait pour venir à l'assault.* » En même temps il faisait recommander à son lieutenant de bien veiller et de tenir ferme jusqu'à ce que la brèche ait été entièrement réparée. De Fourchelles prétendit agir à sa guise ; ne croyant pas qu'un assaut fut possible, la nuit arrivant, il s'en alla bien tranquillement dîner. A peine avait-il tourné les talons que le poste, à son tour, abandonnait la place. Des soldats ennemis envoyés en reconnaissance s'approchèrent de la brèche et la voyant dégarnie firent signe à leurs camarades. Quelques instants après, la Ville était prise. Restait le château où s'étaient réfu-

(1) Porte Saint-Crépin.

giés hommes, femmes et enfants en proie à une indicible terreur, les troupes du duc de Mayenne ayant mis la ville à feu et à sang. Aucun secours ne lui venant du dehors, le gouverneur vit bien que la situation était irrémédiablement perdue et ne s'obstina point plus longtemps dans une résistance inutile. Il capitula.

Il n'en est pas moins vrai que si cette faute, qui ressemble fort à une trahison, n'avait pas été commise, Mayenne et Villeroy — ce dernier en fait l'aveu — ne seraient pas restés deux jours de plus sous les murs de Château-Thierry.

GEORGES POMMIER.

(A suivre.)